

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 novembre 2023

---

## PLAN D'URGENCE POUR LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ - (N° 1799)

Rejeté

### AMENDEMENT

N° AC31

présenté par  
M. Portier, rapporteur

-----

#### ARTICLE 2

Compléter l'alinéa unique par les mots :

« , selon des modalités précisées par décret. »

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement a pour objet de préciser que les modalités de mise en œuvre de la formation initiale des enseignants reçus au concours à l'issue de la troisième année de licence, dont les principes généraux sont fixés par la loi, pourront être précisées par décret.